



**A l'attention des Bâtonniers des Barreaux membres de la
Conférence Internationale des Barreaux.**

Paris, le 06 Mars 2018,

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, Chers Amis,

La CIB a lancé à son congrès de Port-au-Prince en décembre 2018 un programme de stages CIB destiné à tous les jeunes avocats francophones auquel nous vous invitons à associer votre barreau.

Ces stages d'une durée variables sont destinés à permettre à nos jeunes confrères de découvrir la pratique juridique d'un autre pays ou d'un autre continent.

Les avantages d'un stage dans un barreau étranger sont nombreux. Pour le jeune avocat il s'agit d'appréhender une pratique parfois différente de la sienne, de développer des compétences juridiques propres au barreau qui l'accueille et qu'il n'aurait pu appréhender sans cette opportunité. Pour l'avocat qui accueille un stagiaire il s'agit d'enrichir, le temps du stage, son cabinet d'un regard nouveau sur l'exercice de la profession et sur certains domaines juridiques. Ces stages ont en outre pour objectifs de développer les relations entre nos barreaux et nos confrères et de renforcer la pratique commune du droit civil.

Ils font l'objet d'une convention entre le maître de stage et le stagiaire validée par la CIB sous l'autorité des bâtonniers du barreau hôte et du barreau dont est issu le stagiaire.

Le stagiaire participera à toutes les activités du cabinet qui l'accueille et pourra plaider sous l'autorité de son maître de stage si la réglementation du pays hôte le permet.

Une gratification pourra lui être attribuée et le maître de stage l'aidera si possible à se loger dans les meilleures conditions.

A l'issue du stage le stagiaire rédigera un rapport qui sera communiqué à la CIB.

Chaque année, le jeune avocat qui aura rédigé le rapport le plus riche sera invité à le présenter au congrès de la CIB.

Je vous serais obligé d'informer tous les cabinets de votre barreau de cette initiative et de les inviter à envoyer leurs offres de stage à l'adresse mail suivante : contact@cib-avocats.org. Le responsable communication et développement se chargera ensuite de les poster sur le site de la CIB et de les communiquer via les réseaux de la CIB. Vous trouverez également sur le site de la CIB un modèle de convention de stage.

Nous voulons que cette initiative contribue à renforcer les liens entre nos barreaux.

A terme, le stagiaire sera le meilleur correspondant à l'étranger du Cabinet.

Dans l'attente de vous lire je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.



Bernard Vatier
Secrétaire Général de la CIB